

# COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0003156 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Lahcenoui ABdellah

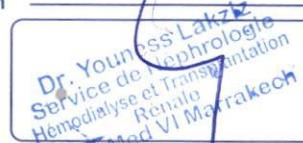
Date de naissance :

Adresse : Hay EL Bahja Mamakech N° 177

Tél. : 06 86 97 8822 Total des frais engagés : 765 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/11/2023

Nom et prénom du malade : Noumou Lahcenoui Age : 28 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Transplanté

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Transplanté

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 10/11/2023 Le : 10/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : M. Lahcenoui



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
81030605				
10/10/2013		57		 Dr. Youssef Lariz Service de Néphrologie Hémodialyse et Transplantation Renale CHU Méd. Ville Marrakech

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	nd/10/23	B 776	7600

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412 00000000	21433552 00000000
00000000 35533411	00000000 11433553

The diagram illustrates the mandibular arch with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal axis labeled 'G' extends to the right, and a vertical axis labeled 'B' points downwards. The teeth are arranged in two rows: upper teeth 1 through 4 on the left side, and lower teeth 1 through 4 on the right side. The center of the arch is marked with a circled '0'. A circled '1' is located at the bottom center, below the number 1.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# مختبر دار البر للتحاليلات الطبية

## LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



مختبر التحاليلات الطبية

- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي  
طبيبة إحيائية  
Docteur Laïla Zougaghi  
Médecin biologiste

N° de dossier : 2310100050

Mlle LAHOUAOUI MOUNA

Page 3 / 3

### EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

#### EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES (ECBU)

Modalité du recueil : Prélèvement effectué au laboratoire.  
Traitement antibiotique : Absence

#### EXAMEN MACROSCOPIQUE

Aspect :	Clair			
pH:	<u>5.5</u>	(6.5-7.5)		5.5
Culot :	Absent			

#### EXAMEN MICROSCOPIQUE

##### Examen à l'état frais

Leucocytes :	1 000	élts/ml	(<10 000)	<1000
Hématies :	2 000	élts/ml	(<5 000)	<1000
Cellules épithéliales :	Absence			
Cylindres :	Absence			
Cristaux :	Absence			
Bactéries :	Absence			
Levures :	Absence			
Parasites	Absence			
Autres :	Absence			

Examen direct après coloration de Gram : Négatif

Cultures bactériologiques : Demeurées stériles après 24 h d'incubation à 37°C

Conclusion: Absence d'infection urinaire en cours.

La prescription médicale a été modifiée par le (la) patient(e): ajout du dosage du Tacrolimus et annulation du dosage de la protéinurie de 24heures.

Demande validée biologiquement par : Dr. Zougaghi Laïla

# مختبر دار البر للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



مختبر التحاليلات الطبية

- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغى  
طبيبة إحيائية  
Docteur Laïla ZOUGAGHI  
Médecin biologiste

N° de dossier : 2310100050

Mlle LAHOUAOUI MOUNA

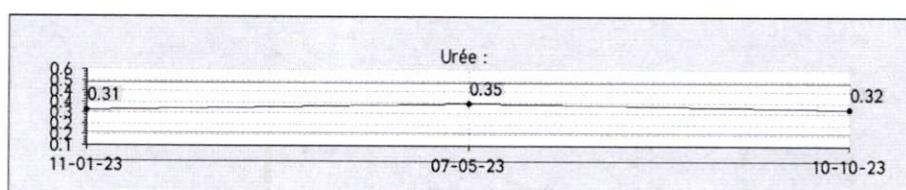
Page 2 / 3

### BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

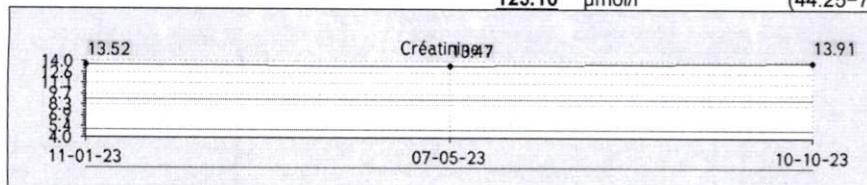
(Analyseur ROCHE Diagnostics et TOSOH HPLC)

07-05-2023

Urée : 0.32 g/l (0.17-0.48) 0.35  
5.33 mmol/l (2.83-8.00)



Créatinine : 13.91 mg/l (5.00-9.00) 13.47  
123.10 µmol/l (44.25-79.65)



Débit de filtration glomérulaire : 49.9 ml/min/1.73m<sup>2</sup> 51.8  
(Formule MDRD: Modification of the Diet in Renal Disease)

Valeurs de référence: >=60 mL/min /1.73 m<sup>2</sup>  
NB : le débit de filtration glomérulaire diminue de 0.5 à 1 ml/min/1.73m<sup>2</sup> par an

### PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Tacrolimus (FK506) T0: 6.00 ng/ml  
(Technique électrochimiluminescence (ECLIA))

Marge thérapeutique : pour un prélèvement effectué avant une nouvelle prise thérapeutique :

- Chez l'adulte : 10 -15 ng/ml de J0 à J42, puis 5 à 10 ng/ml.
- Chez l'enfant : 10 -20 ng/ml en post-greffe précoce, puis 5 à 15 ng/ml.

Seuil de toxicité > 20 ng/ml.

Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14  
Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH

E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

# مختبر دار البر للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



مختبر التحاليلات الطبية

- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي

طبيبة إحيائية

Docteur Laïla Zougaghi

Médecin biologiste

Dossier ouvert le : 10-10-2023  
Prélèvement du 10-10-2023 à 09:57 (au labo )  
Né(e) le : 07-04-2000 (23 ans)  
Edité le : 11-12-2023 à 11:57

Patient : Mlle LAHOUAOUI MOUNA  
Prescripteur : CHU/Docteur ZTATI Hajar  
N° de dossier : 2310100050  
Code patient : 2209260049



Page 1 / 3

Compte Rendu d'Analyses

### HEMATOCYTOLOGIE

#### HEMOGRAMME

(Analyseur automatique d'hématologie Sysmex série XS)

Changement des valeurs normales depuis le 17/02/20 (Troussard X et al. Ann Biol Clin 2014)

#### GLOBULES ROUGES

07-05-2023

Hématies :	4.6	M /mm3	(3.8-5.9)	4.6
Hémoglobine :	<u>10.7</u>	g/100ml	(11.5-17.5)	10.8
Hématocrite :	<u>33.0</u>	%	(34.0-53.0)	32.7
VGM :	<u>72.4</u>	µm3	(76.0-96.0)	71.1
TCMH :	<u>23.5</u>	pg	(24.4-34.0)	23.5
CCMH :	32.4	g/100ml	(31.0-36.0)	33.0

#### GLOBULES BLANCS

Leucocytes :	<u>12 260</u>	/mm3	(3 800-11 000)	12 000
Polynucléaires Neutrophiles :	58.8	%	(35.0-70.0)	53.9
Soit:	<u>7 220</u>	/mm3	(1 400-7 700)	6 470
Polynucléaires Eosinophiles :	<u>5.2</u>	%	(2.5-4.0)	1.4
Soit:	<u>640</u>	/mm3	(20-580)	170
Polynucléaires Basophiles :	0.2	%	(<1.0)	0.2
Soit:	20	/mm3	(0-110)	20
Lymphocytes :	<u>26.8</u>	%	(37.5-40.0)	34.9
Soit:	<u>3 280</u>	/mm3	(1 000-4 800)	4 190
Monocytes :	9.0	%	(5.0-10.0)	9.6
Soit:	<u>1 100</u>	/mm3	(150-1 000)	1 150

#### PLAQUETTES

330 000 /mm3 (150 000-445 000) 316 000

Commentaire:

Anémie Microcytaire persistante.

Laboratoire D'analyses Médicales  
Imm. Dar Al Bir - Dr. Zougaghi Laila  
Tél: 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax: 05 24 30 49 14  
E-mail: labodaralbir@gmail.com

Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14  
Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH

E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

# LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



Docteur LAILA ZOUGAGHI  
MEDECIN BIOLOGISTE

- \* Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- \* Ex-Professeur à la Faculté de Médecine de Marrakech
- \* Diplômée en Mycologie Médicales Institut Pasteur (Paris)
- \* Attestation de formation spécialisée en Biochimie (Montpellier)
- \* Attestation de formation spécialisée en Biologie Moléculaire (Marseille)

**FACTURE N° : 231000413**

Marrakech le 10-10-2023

Mme MOUNA LAHOUAOUI

Code Patient : 2209260049  
Date de l'examen : 10-10-2023  
Demande N° : 2310100050

Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10	E
	Examen cytobactéries des urines	B200	B
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B
	TACROLIMUS T0	B436	B

Total des B : 776

TOTAL DOSSIER : 765 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
sept cent soixante-cinq dirhams

La facture est établie par le Dr Laila Zougagli  
Laboratoire Dar Al Bir - Etablissement Dar Al Bir  
Walihsane, Immeuble « Q », Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) – Amerchich – MARRAKECH

Etablissement Dar Al Bir Walihsane, Immeuble « Q », Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) – Amerchich – MARRAKECH

Site web : [www.labodaralbir.com](http://www.labodaralbir.com) – E-mail : [info@labodaralbir.com](mailto:info@labodaralbir.com)

Patente 67095347 – Ident. Fiscal 69195312 – CNSS 9695779 – ICE 001611920000023

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalier Universitaire  
Mohammed VI-MARRAKECH  
Hôpital AR-RAZI



Nom : Youness Lakziz  
Prénom :  
N° d'Entrée :

## Bon d'Examen B.O. AR/ N° 249084

Renseignements Cliniques	Résultats
<ul style="list-style-type: none"><li>- NPS</li><li>- Tc Tocathins</li><li>- Océ - Rict .</li><li>- ECBU</li></ul>	

Dr. Youness Lakziz  
Service de Néphrologie  
Hémodialyse et Transplantation  
Renale  
CHU Med VI Marrakech

Dr. Youness Lakziz  
Service de Néphrologie  
Hémodialyse et Transplantation  
Renale  
CHU Med VI Marrakech

Marrakech, le : 10/10/23  
Signé :